



Possibilité de logement à CHARLEVILLE – MEZIERES

Vous pouvez réserver un hôtel (hôtel de la Meuse au 03.24.33.34.88 remise faite sur le prix de la chambre pour les participants) ou une chambre d'hôte à 5 minutes de la salle (Mr Philippe BIESBROUCK au 06.71.48.89.03).

Renseignements auprès d'Antoine CASTANEDA au 07 61 32 12 22.

Règlement du Agapornis Show 2018

1. L'exposition aura lieu à la salle Arc en Ciel route d'ETION à Charleville – Mézières.
2. La feuille d'engagement doit être envoyée à Fabien DELPIERRE au plus tard le samedi 27 mai 2018.
3. Il n'est pas obligatoire d'inscrire des oiseaux pour participer à la journée, les frais de participations resteront les mêmes que vous amenez ou non des oiseaux.
4. Les frais d'inscription doivent être payés avec la feuille d'engagement.
5. Les oiseaux doivent être amenés dans une cage standard propre pour inséparables. Seul un oiseau par cage est admis. On peut louer des cages d'exposition à 1,00 € pièce, celles-ci doivent être réservées avant le 27 Mai 2018. Privilégiez un prêt de cage par vos clubs locaux afin de faciliter notre propre organisation.
6. Le jour de l'encagement, les oiseaux doivent être pourvus de nourriture et d'eau pour une durée de 24 heures. Le participant prévoit la nourriture diététique si c'est nécessaire. Le comité directeur décline toute responsabilité au cas où des oiseaux meurent, deviennent malades, s'envolent ou sont volés. Le Comité directeur ne sera pas responsable des dégâts occasionnés aux cages de concours.
7. Toutes les bagues d'associations sont admises. Un oiseau doit être bagué de telle façon que l'on ne puisse pas enlever la bague sans blesser la patte. Les participants doivent toujours produire la preuve de leur numéro matricule d'éleveur (pour la partie concours) La bague de chaque oiseau nommé sera contrôlée.
8. Cette année l'Agapornis show sera divisé en 2 parties :
 - Une partie concours jugée et commentée par Edwin VLOEBERGUEN juge belge de renommée internationale avec un pointage classique, avec des oiseaux bagués propre élevage de 2016 à 2018.
 - Un atelier de jugement des babys 2018, jugés par les éleveurs et validés par le juge. Vous pourrez apporter des oiseaux de la saison 2018 de toute provenance ; nous pourrons aborder différents points tels que reconnaissance de combinaisons de mutations, intérêt pour la sélection, conseils d'accouplements etc...Vous pouvez contacter Fabien DELPIERRE ou Dominique GILLE pour demander à aborder des sujets particuliers.
9. Pour le classement des séries et groupes, référez-vous aux classes CDE
10. Par série sera désigné :
 - Une série OR avec un minimum de 91 points
 - Une série ARGENT avec minimum de 90 points
 - Une série BRONZE avec minimum de 90 points
 - Une série CHAMPION par Groupe (entre les oiseaux série OR)

- Un stam OR avec un minimum de 364 points
- Un stam ARGENT avec un minimum de 360 points
- Un stam BRONZE avec un minimum de 360 points
- Un stam CHAMPION (entre les oiseaux série OR)

- Vainqueur du Challenge Agapornis Show (par points) :

- Une série BRONZE = 1 point
- Une série ARGENT = 2 points
- Une série OR = 3 points
- Une série CHAMPION = 7 points

- STAM BRONZE = 2 points
- STAM ARGENT = 4 points
- STAM OR = 6 points
- STAM CHAMPION = 10 points

12. Le délogement se fera dans l'ordre de distance de route à faire. Pour ceux qui louent les cages, il sera demandé de les vider avant votre départ dans des poubelles mises à dispositions.

13. Il est possible que les oiseaux exposés soient photographiés. Les participants qui ne le souhaitent pas doivent le mentionner impérativement sur le formulaire d'inscription.

13. En s'inscrivant, le participant approuve ce règlement.

Règlement Bourse spécial Agapornis 2018

1. Seuls les exposants peuvent inscrire des oiseaux dans la classe de vente. Ces oiseaux doivent être d'une qualité convenable. Ils doivent être obligatoirement inscrits en classe concours. Comme ils seront jugés et commentés, cela favorisera la progression de notre hobby en cas d'achat. Le prix des oiseaux est libre. En fin de journée technique, des étiquettes VENTE seront donnés aux éleveurs ayant des oiseaux à céder. Ces étiquettes seront à coller sur les cages où des oiseaux sont à céder. Les cages seront regroupées sur un présentoir et la bourse-vente débutera vers 17H00.

2. La vente s'organise entre les éleveurs, aucune commission ne sera déduite. Les éleveurs vendent eux-mêmes leurs oiseaux.

PROGRAMME :

Date limite d'inscription : dimanche 27 mai 2018.

Repas Eleveurs : Vendredi 8 juin 2018 20h00.

Encagement des oiseaux : Vendredi 8 juin 2018 à partir de 14 h00 jusqu'à 19h30 et samedi 9 juin 2018 de 7h30 à 8h30.

Journée Technique : Samedi 9 juin de 9h00 à 17h00 (Repas sur place et tombola).

Bourse VIP : Samedi 9 juin à partir de 17h00.

Soirée des éleveurs : Samedi 9 juin 2018 au soir à partir de 20h00.

Décagement : Samedi 9 juin 2018 à partir de 18h00.